



MAGAZINE D'INFORMATION
INTERCOMMUNAL
FÉVRIER-MARS-AVRIL 2025

n°21

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DU TONNERROIS EN BOURGOGNE
SUR NOTRE SITE INTERNET

www.letonnerroisenbourgogne.fr

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, IMAGINER DEMAIN !

La CCLTB | Entreprendre | S'implanter | Se développer | Sortir | Découvrir | Vivre | Habiter

UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Tonnerre x 1 000 un projet photographique d'envergure

La crèche intercommunale agrandie arrive en mars



France Services un accompagnement de proximité



Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE
Contact : 03 86 54 86 11

www.letonnerroisenbourgogne.fr

Régis Lhomme
Président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne



La fin de l'hiver arrive et nous nous dirigeons progressivement vers le printemps. Les activités du Conservatoire Intercommunal de Musique et Danse du Tonnerrois battent leur plein et vous proposent des voyages musicaux à travers leur programmation. La crèche intercommunale agrandie et rénovée, qui permettra un gain de 12 place supplémentaires, approche de son ouverture. Parents et partenaires vous êtes invités à venir découvrir ce nouvel équipement dédiée à la Petite Enfance le samedi 8 mars lors de la matinée portes-ouvertes organisée à cette occasion. Nos équipes sont allés à la rencontre d'une assistante maternelle expérimentée qui nous partage sa vision de ce beau métier. Le développement de la santé au profit de tous les habitants, c'est ce à quoi s'attelle la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne avec ses partenaires en travaillant à la venue de professionnels de santé sur notre territoire et à l'éducation en santé. Notre collectivité a entrepris des travaux d'optimisation et de mise aux normes pour pouvoir accueillir de nouvelles filières sur les trois déchèteries du territoire en trois temps. Les travaux ont été réalisés à Tonnerre et ceux d'Ancy-le-Franc ont débuté le 27 janvier 2025 pour une durée de 6 mois, s'ensuivront ceux de Rigny en septembre 2025.

Vous découvrirez dans ce numéro du magazine de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne les actions permises grâce à notre projet de territoire "Synergie tonnerroise" et aux financements de l'Etat, de la Région et du Département, à Tanlay, Saint-Vinnemer, Cry-sur-Armançon, Tonnerre, pour la transition écologique et énergétique de nos communes. Des sujets d'importance majeure pour notre avenir auxquels les collectivités locales que nous sommes, les entreprises et les citoyens se doivent de répondre ensemble. L'entreprise Géochanvre, basée à Lézennes, agit ainsi en produisant du chanvre, une matière 100% Made in France, biodégradable et bio compostable qui permet également de dépolluer les sols. Nous sommes allés à leur rencontre pour discuter de leur projet de développement suite à l'obtention du prix "Première Usine" par l'Etat. La CCLTB soutient le projet du photographe-plasticien Pierre Maraval, installé à Vézennes, qui consiste à photographier 1000 habitants du Tonnerrois pour réaliser une grande exposition au mois de juin à l'Hôtel Dieu de Tonnerre. Je vous invite à vous faire photographier et à participer à ce projet créateur de liens humains intitulé "Tonnerre x 1000". Le 20 avril se déroulera la première vente des vins des Hospices de Tonnerre dans le cadre des Vinées Tonnerroises à partir de 9h. Elle sera également retransmise en direct sur le site INTERENCHERES.com. Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives vous savez que vous pouvez compter sur nos agents France Services à Tonnerre et Ancy-le-Franc. N'hésitez pas à les contacter pour vous faire aider. Nous inaugurons, dans ce numéro, une nouvelle rubrique qui permet de mettre en lumière une association du Tonnerrois. Découvrez les membres et le travail d'Urgence Ukraine Tonnerrois pour faire connaître l'histoire et la culture de l'Ukraine.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une agréable lecture et une merveilleuse année 2025 remplie de joie, de solidarité, et de la réalisation de beaux projets.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une agréable lecture et une merveilleuse année 2025 remplie de joie, de solidarité, et de la réalisation de beaux projets.

Directeur de la publication : Régis LHOMME
Réalisation : Service communication CCLTB
Crédit photos : Julien Lainé-Pradines/CCLTB, OT Chablis Cure, Yonne, Tonnerrois, Pexels, Pixabay
Impression : Imprimerie BARRE - Tiré à 9 200 exemplaires
Magazine imprimé sur papier 100% recyclé
Distribution : La Poste et mairies
Dépôt légal : 02 2025
CC LE TONNERROIS EN BOURGOGNE - Le Sémaphore
2 avenue de la Gare - 89700 Tonnerre



2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE

Bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h

letonnerroisenbourgogne.fr

Sommaire

- 

3 UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
- 

4 TONNERRE X 1 000 UN PROJET PHOTOGRAPHIQUE D'ENVERGURE POUR LE TONNERROIS
- 

6 PROGRAMME DU CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DANSE
- 

7 FOCUS SUR UNE ASSOCIATION
- 

8 LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE AGRANDIE ET RÉNOVÉE OUVRIRA EN MARS
- 

9 RENCONTRE AVEC UNE ASSISTANTE MATERNELLE
- 

11 VISITE DE L'ENTREPRISE GÉOCHANVRE
- 

12 RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE TONNERRE ET DÉBUT DES TRAVAUX À ANCY-LE-FRANC
- 

14 PROJET DE TERRITOIRE ET FRANCE SERVICES UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

au profit de tous les habitants du Tonnerrois



Un nouveau contrat local de santé 2025-2029 a été récemment co-signé par la Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble de leurs partenaires. Ce Contrat Local de Santé renouvelé pour le Tonnerrois a notamment pour but d'amplifier les actions communes en santé.

Comme l'a expliqué José Ponsard, 1er Vice-président de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) en charge de la santé, le Contrat Local de Santé (CLS) articule les démarches d'acteurs et de coopérations en santé concourant à diminuer les inégalités sociales et territoriales, afin d'avoir une cohérence des actions dans les domaines de la santé et de faciliter les mutualisations. Le Contrat Local de Santé est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté (ARS) et la CCLTB.

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) regroupe 52 communes. En matière de santé, elle a pour objectif d'impliquer tous les partenaires dans les projets du territoire, reflétant ainsi la dynamique des acteurs locaux. La CCLTB est, par ailleurs, impliquée dans l'élaboration active d'une politique d'accueil en faveur des professionnels de santé et d'amélioration de la coordination de ces professionnels avec les services du Centre Hospitalier du Tonnerrois. La CCLTB, en tant que collectivité publique territoriale est engagée dans une démarche d'amélioration de l'attractivité et de la fidélisation des professionnels de santé sur son territoire. Ainsi, depuis 2020, quatre nouveaux médecins libéraux se sont installés à Tonnerre, deux au Plateau Santé du Sémaphore et deux à l'hôpital. Dernièrement, une sage-femme a également rejoint le plateau santé. Prochainement, c'est un dentiste qui devrait s'installer au Centre Hospitalier du Tonnerrois. Et les actions en ce sens continuent, la CCLTB a récemment réalisé un "portrait de territoire" en lien avec l'ARS pour attirer de nouveaux professionnels de santé dans le Tonnerrois.

4 priorités au bénéfice de chaque public concerné

Identifiées après un diagnostic sur notre territoire et travaillées avec l'ensemble de nos partenaires pour la période 2025-2029, elles ont été traduites en axes prioritaires de travail et s'inscrivent dans une démarche collective d'amélioration continue :

- Attractivité du territoire et offre de soins

Installation de nouveaux professionnels de santé, conditions d'accueil favorable d'étudiants en santé sur le Tonnerrois.

- Santé mentale, compétences psychosociales et addictions

Favoriser et assurer l'accès à la santé sexuelle et prévenir des conduites à risques liés à la santé sexuelle. Sensibiliser au dépistage de l'endométriose. Promouvoir et former aux premiers secours en santé mentale.

- Comportements favorables à la santé et parcours de prise en charge

Organisation d'une journée Festi'Santé une fois par an qui proposera de faire des dépistages avec des professionnels de santé et d'accéder à des stands d'information et de dépistage permettant un début de prise en charge. Promotion du sport et de la nutrition auprès des enfants et adolescents.

- Environnement de vie favorable

Prévenir la prolifération du moustique tigre via la communication des techniques de prévention adaptée. Promouvoir un environnement favorable à la santé des nourrissons et des jeunes enfants notamment par la sensibilisation aux effets néfastes de perturbateurs endocriniens. Développement de la formation en santé-environnement via un professionnel dédié.

Les membres signataires du Contrat Local de Santé du Tonnerrois 2025-2029 sont :

L'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté, La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, La préfecture du Département de l'Yonne, La région Bourgogne Franche-Comté, Le Département de l'Yonne, L'éducation Nationale, La MSA, L'assurance Maladie de l'Yonne, Le Centre Hospitalier de Tonnerre, La Ville de Tonnerre, La CPTS de Tonnerre (le GIPS 89), Le CHSY.

TONNERRE X 1 000

Un projet photographique d'envergure pour le Tonnerrois



INVITATION

Le CENTRE HOSPITALIER DU TONNERROIS et la COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE vous invitent à participer à l'exposition du photographe PIERRE MARAVAL qui réalise actuellement les portraits de mille Tonnerroises et Tonnerrois de tous âges. L'exposition sera présentée à l'Hôtel-Dieu en juin 2025. Les prises de vues sont réalisées dans le studio du photographe installé au Pavillon Dormois.

Pierre Maraval est heureux de vous accueillir
PAVILLON DORMOIS

1 Rue du Prieuré 89700 Tonnerre
du 27 janvier au 31 mars 2025

sur rendez-vous (prévoir 15 minutes environ).

Vous pouvez vous inscrire directement sur internet ici : <https://calendly.com/tonnerrex1000portraits/15>
ou par téléphone en appelant le 06 86 01 76 21

FUJIFILM

GRUPEMENT
HOSPITALIER
unyon
CH DU TONNERROIS

Le Tonnerrois
en bourgogne
COMMUNAUTE DE COMMUNES

ici
Radio
TV
Digital

Pierre Maraval, photographe-plasticien installé à Vézennes, réalise actuellement « Tonnerre x 1 000 », un projet photographique d'ampleur inédite pour notre territoire qui permettra de photographier 1 000 habitants de l'ensemble des 52 communes Tonnerrois.

Les habitants du Tonnerrois peuvent se faire photographier du 27 janvier au 31 mars 2025 au sein de la chapelle du Pavillon Dormois du Centre Hospitalier du Tonnerrois.

Le Centre Hospitalier du Tonnerrois et la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne soutiennent ce projet qui valorisera les habitants du Tonnerrois et permettra de créer du lien humain entre les habitants.

Cela correspond à la vision de la CCLTB, le fait de se réunir, qui que nous soyons, avec ce que nous sommes en tant que personne et habitant d'un même territoire, tout cela fait sens aux yeux de la CCLTB. C'est pourquoi nous soutenons ce beau projet qui fera date et marquera nos esprits à tous.

Vous habitez ou travaillez dans une des 52 communes du Tonnerrois ? Nous vous invitons à participer à « Tonnerre x 1 000 » afin de créer un véritable « paysage humain » de notre territoire.

L'originalité de ce projet réside dans le fait que chaque personne photographiée pourra choisir une nouvelle personne du Tonnerrois qui sera photographiée par Pierre Maraval.

Comment vous faire photographier par Pierre Maraval et participer à "Tonnerre x 1 000" ?

1/Inscrivez-vous en ligne via ce lien en choisissant un créneau horaire de 15 minutes : <https://calendly.com/tonnerrex1000portraits/15>
Ou

Rendez-vous auprès de notre office de tourisme à Tonnerre

2/Présentez-vous à l'heure prévue au Pavillon Dormois du Centre Hospitalier du Tonnerrois - 1 rue du Prieuré 89700 Tonnerre

3/Faites-vous photographier par Pierre Maraval et choisissez la personne suivante qui sera photographiée.

Si vous avez un empêchement de dernière minute concernant votre rendez-vous photographique appelez ce numéro : 06 86 01 76 21.

Exposition "Tonnerre x 1 000" à l'Hôtel Dieu de Tonnerre en juin 2025

Une exposition des 1 000 portraits des habitants du Tonnerrois aura lieu dans un superbe lieu patrimonial du Tonnerrois, l'Hôtel Dieu de Tonnerre, en juin 2025.

Cela constituera le point d'orgue du projet « Tonnerre x 1 000 » et permettra à un large public de se réunir, de se retrouver ensemble et de découvrir les 1 000 portraits des habitants du Tonnerrois réalisés par Pierre Maraval.

Un livre rassemblant tous les portraits des habitants du Tonnerrois sera édité et présenté au public à l'occasion du vernissage de cette exposition.

Soyons tous acteurs de « Tonnerre x 1 000 ».



TONNERRE X 1 000

Rencontre avec Pierre Maraval, créateur de ce projet

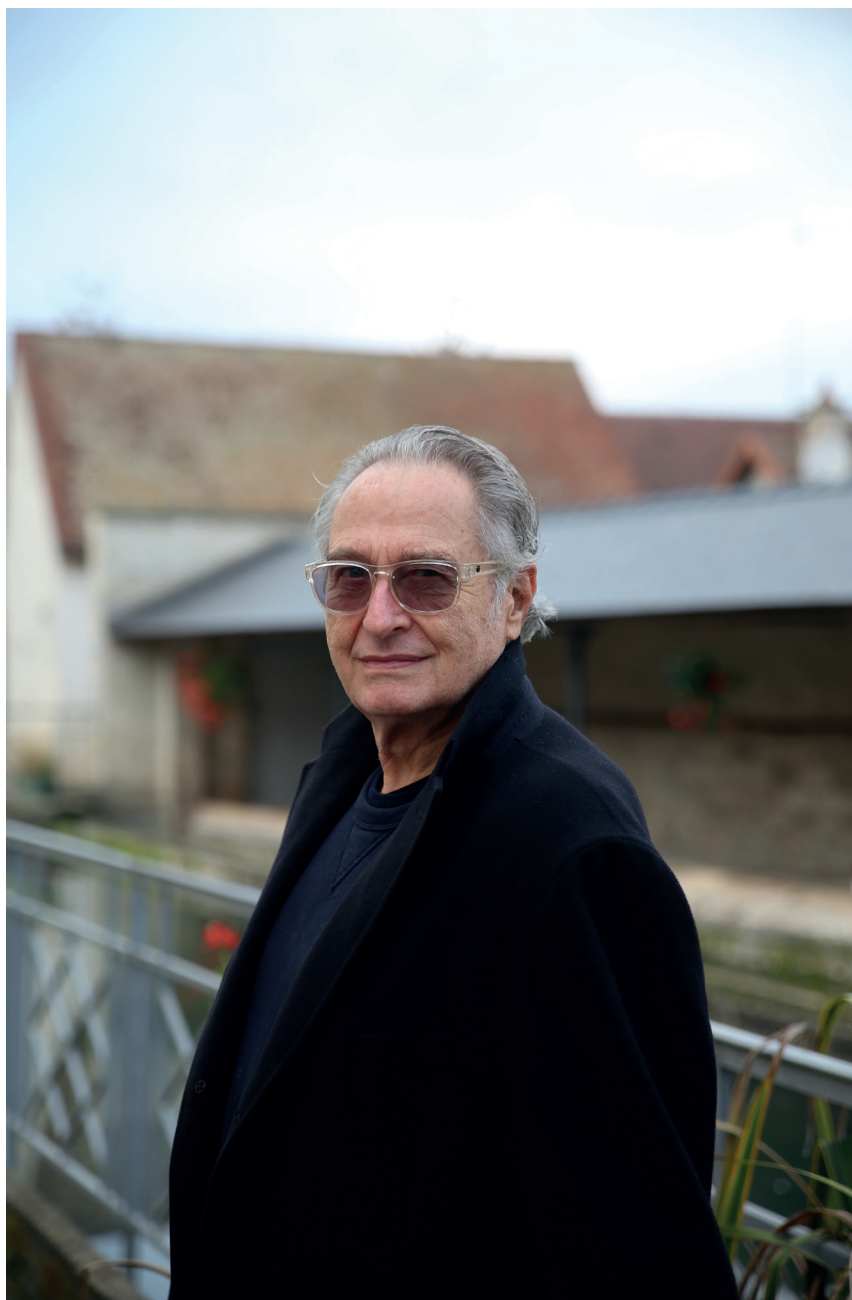
Après avoir vécu à Paris, New-York, La Havane, Montréal, Toronto et Venise, Pierre Maraval a décidé de s'installer il y a de ça 1 an dans un village du Tonnerrois, Vézennes, dont l'esprit lui a tout de suite plu. Il y a acheté sa maison et « *rencontré des gens intéressants et ouverts* » dans ce village idéalement situé à 3 kilomètres de Tonnerre, avec la rivière de l'Armançon juste à côté.

Plasticien ayant évolué vers la photographie, Pierre Maraval a réalisé des expositions photos dans l'ensemble de ces grandes villes. Depuis qu'il vit ici, il sent qu'il y a un potentiel dans le Tonnerrois, c'est pourquoi il avait à cœur de s'impliquer dans la vie locale. « *J'ai un atelier à Dannemoine dans lequel je crée. Je découvre une vie dans le Tonnerrois qui me correspond et je recommande à des amis de venir ici.* »

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne est engagée dans une démarche d'attractivité résidentielle à échelle régionale dont l'objectif est de permettre à de nouveaux habitants de venir s'installer et se développer, personnellement comme professionnellement dans le Tonnerrois. Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur www.venez-vivre-en-bourgogne-franche-comte.fr

Suite à une première installation artistique à l'entrée de Vézennes intitulée « *L'Avenir nous regarde* », il se dit qu'adapter son projet photographique « *1 000 Portraits* » réalisé dans certaines des plus grandes villes du Monde à l'échelle de son nouveau territoire ferait sens. "Tonnerre x 1 000" était née.

“ « **JE SUIS TRÈS ENTHOUSIASTE À L'IDÉE DE RÉALISER CETTE EXPOSITION « TONNERRE X 1 000 ». J'AI LA VOLONTÉ DE RENDRE HOMMAGE, DE VALORISER LES HABITANTS DE CE TERRITOIRE. JE SUIS TOMBÉ DU CIEL EN BOURGOGNE POUR ARRIVER À VÉZINNES ET J'EN SUIS TRÈS HEUREUX. ON SENT QU'IL Y A UNE VRAIE DYNAMIQUE, QUELQUE CHOSE QUI SE PASSE ICI, UNE ÉMULATION, ET GRÂCE AUX MOYENS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE ON PEUT HABITER PARTOUT AUJOURD'HUI.** »





Après le grand Escape Game "Qui a volé le boléro", les auditions musicales actuelles et la masterclass de percussion du mois de janvier, le **Conservatoire Intercommunal de Musique et Danse du Tonnerrois** vous a concocté de nouveaux événements à l'accent japonais et envoûtant pour les mois à venir.

Vendredi 14 février : audition flûte et piano à 18h30 au Conservatoire. Thème : Studio Ghibli.

Avec la participation du club Manga et de l'atelier théâtre du collègue Abel Minard. Venez vous plonger dans l'atmosphère des mangas et découvrir les musiques des studios Ghibli à travers son compositeur Joe Hisaichi, découvrir le cinéma Japonais (« les animés » autour du réalisateur Hayao Miyazaki), en dégustant une tasse de thé.

Mercredi 19 février : à 18h au Conservatoire. Master Class avec Loman, artiste franco-japonais. Il mêle habilement pads mélancoliques et beats syncopés à sa voix cristalline et envoûtante. Ouvert à tout public, l'artiste parlera de sa vie, de ses créations, et partagera ses méthodes pour composer et enregistrer des morceaux.

Mardi 25 mars : à 18h30 au Conservatoire. Auditions de différentes classes du Conservatoire. Programme "surprise".

Vendredi 28 mars : conte musical pour les scolaires (CP à CM1). Séances scolaires la journée et tout public le soir. Participation des classes de flûte et guitare ainsi que du Centre de loisirs de Tonnerre.



Le Japon s'invite au conservatoire

Vendredi 14 février à 18h30 au conservatoire

Audition des classes de flûtes et piano.

Venez vous plonger dans l'atmosphère des mangas et découvrir les musiques des studios Ghibli à travers son compositeur Joe Hisaichi, découvrir le cinéma Japonais (« les animés » autour du réalisateur Hayao Miyazaki), en dégustant une tasse de thé.

Avec la participation du club Manga et de l'atelier théâtre du collègue Abel Minard.

Entrée gratuite

Mercredi 19 février à 18h00 au conservatoire

Artiste franco-japonais, Loman mêle habilement pads mélancoliques et beats syncopés à sa voix cristalline et envoûtante.

Ouvert à tout public, l'artiste parlera de sa vie, de ses créations, comment composer et enregistrer des morceaux.

Entrée gratuite

Mardi 25 mars à 18h30 au conservatoire

Audition de différentes classes du conservatoire. Programme "surprise".

Entrée gratuite

Vendredi 28 mars à 19h00 au conservatoire

Conte musical pour flûte et guitare à destination des scolaires.

"L'aveugle à la voix d'or" : il était une fois un roi qui désirait un héritier. Enfin, son souhait fut exaucé! En venant au monde, l'enfant ne cria pas, il chanta...

Séances scolaires la journée et tout public le soir.

Avec la participation du centre de loisirs de Tonnerre.

Entrée gratuite



retrouvez nous sur:
www.letonnerroisenbourgogne.fr
facebook: Le Tonnerrois en Bourgogne - Communauté de communes



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Une association active pour aider l'Ukraine

**Que fait votre association ?**

L'association Urgence Ukraine Tonnerrois était au départ conçue, en 2022, pour accueillir les ukrainiens et les aider à s'installer dans le Tonnerrois, loin de la guerre en Ukraine. Composée aujourd'hui de 29 bénévoles l'association a modifié ses objectifs qui sont au nombre de trois. Nous avons rencontré **Natalia Vovchenko**, ukrainienne installée dans le Tonnerrois et présidente de l'association pour nous en parler.

1/Faire connaître l'Ukraine, son histoire et sa culture via l'organisation d'événements culturels en coopération franco-ukrainienne.

2/Rassembler des fonds, grâce à leurs actions, pour aider financièrement les fondations ukrainiennes humanitaires afin qu'elles aient les moyens de répondre à des demandes urgentes sur place. Les membres d'Urgence Ukraine Tonnerrois sont notamment en contact avec deux grandes associations ukrainiennes, Harmata et Leleka qui s'occupe de fournir, pour cette dernière, du matériel médical et des soins de première urgence.

3/Faire face à la propagande via la communication et la participation à des salons du livre

Quand les membres de l'association organisent des expositions photographiques ils mettent toujours en place un stand de livres avec plus de 40 auteurs différents, des ukrainiens traduits en français, des auteurs français et internationaux qui s'expriment sur l'Ukraine.

Montrer que l'Ukraine est un pays vivant, aussi bien les artistes, que les ouvriers ou les écoliers est important pour l'association. L'Ukraine veut vivre et vivra !

Quels sont vos prochains événements ?

Nous participerons au salon du livre d'histoire et du patrimoine à Tala le 2 mars.

Nous préparons une exposition-vente des œufs peints de pâques selon la tradition ukrainienne, cette exposition sera mobile et présentée prochainement à Auxerre, Tonnerre et Chablis les 11, 12 et 13 avril. L'après-midi les habitants seront invités à participer à un atelier de fabrication des œufs peints. Cet événement est ouvert à tous sur inscription au 06 78 18 76 19 avec participation libre.

Nous organiserons une exposition d'un photographe ukrainien du 9 au 22 juin à Luxeill les bains, en Haute-Saône.

Urgence Ukraine Tonnerrois est une association ouverte à toute proposition, et peut réaliser des expositions mobiles sur demande. Vous avez des idées ? Contactez-les pour en parler.

Contact : Natalia Vovchenko uukrainetonnerrois@gmail.com



Nous avons rencontré Soline Egli, agent CCLTB de la crèche, et Jennifer Renaudin, directrice, à l'approche de l'ouverture de la crèche agrandie et rénovée prévue au mois de mars.

Qu'est-ce que cette future crèche vous évoque et comment vous imaginez-vous travailler dans ce futur équipement ?

Ca m'inspire du positif, pour moi c'est très bien.

Ca va être des locaux très jolis, plus grands, avec plus de place, un matériel différent. Je pense que c'est mieux pour nous, les professionnelles de la petite enfance et pour les parents ça permet aussi d'offrir des places à des familles qui n'en ont pas eu jusqu'ici ou qui sont en demande. On a hâte de retrouver nos locaux. Ça s'est bien passé ici dans les algeco car on savait que c'était temporaire en attendant la réalisation des travaux d'agrandissement de la crèche mais on a quand même hâte de pouvoir récupérer le jardin, de faire des activités comme les jeux d'eau, les enfants aiment bien. On pourra faire plus d'itinérance ludique dans la nouvelle crèche. L'itinérance ludique c'est quand les enfants peuvent passer d'une salle à une autre. Par exemple on installe une patouille dans une salle, dans la salle d'en face on met un atelier bricolage, dans une autre salle un atelier motricité et dans une autre un atelier poupées et chaque enfant est libre de circuler et d'aller à l'activité qu'il veut quand il veut. Tout est ouvert, il y a une professionnelle à chaque poste, et comme ça chaque enfant peut se balader là où il a envie et explorer les différents espaces. Dans la nouvelle crèche ce sera parfait pour faire ce genre d'activités. On va retrouver la cuisine, ça c'est une des choses qui nous a le plus manqué, de pouvoir faire à manger pour les enfants. On va retrouver une salle de motricité avec tout notre matériel ce qui nous permettra de créer des parcours encore plus riche pour les enfants. On a aussi hâte que les enfants puissent voir dehors, ils adorent regarder dehors et avec les grandes fenêtres qu'on aura dans la nouvelle crèche ils seront servis, ils pourront voir le jardin et les petits nichoirs à oiseaux, ça développera leur capacité d'émerveillement, qu'ils ont déjà naturellement en eux.

Quelles seront les nouveautés dans la future crèche ?

On va avoir deux dortoirs par section. Avant il y avait un dortoir pour chaque section donc tous les enfants étaient mis dans

la même salle pour dormir. Là il y aura deux dortoirs par section donc pour les enfants qui dorment plus et les enfants qui dorment moins on va pouvoir les coucher par groupe et habitude de sommeil, ça sera super pour la qualité de leur récupération. On aura aussi un grand espace dédié uniquement au change, commun à la section des moyens et des grands. Ça préservera ainsi l'intimité des enfants. Je suis super contente, j'ai hâte d'y être. C'est une jolie crèche, on est allé la visiter plusieurs fois pour voir l'évolution du chantier. En plus on a été réellement impliqués dans les choix de peintures, de sols, les élus de la CCLTB nous ont demandé ce qu'on voulait et on a réfléchi ensemble, au sein de l'équipe de la crèche, à ce qu'on avait vraiment envie d'avoir. Le fait de nous avoir autant impliqués dans les choses qui avancent, dans les petits détails de cette future crèche c'était vraiment très bien.

Comment avez-vous vécu les travaux de la future crèche ?

Les travaux se sont bien déroulés, ça nous a demandé de l'adaptation bien sûr mais on a vite trouvé des solutions. Tout le monde s'y est fait, parents, agents de la crèche et enfants. On est d'autant plus impatientes d'entrer dans la nouvelle crèche maintenant que c'est la fin des travaux car on sait que ça arrive bientôt et que ce sera mieux. Pour rappel la crèche agrandie et rénovée l'îlot Bambins permettra un gain de 12 places. Autant de possibilités pour les parents d'enfants en âge d'aller à la crèche d'être accueillis au sein de notre structure petite enfance.

En quoi consiste le travail sur l'autonomie que vous menez avec les enfants de la crèche ?

On essaye de rendre les enfants plus autonomes en leur apprenant par exemple à se déshabiller tout seul, à ranger leurs affaires avant la sieste dans leur petit panier avec leur prénom et leur photo, on leur apprend à essayer de manger tout seul, à mettre leurs chaussures, à nous dire quand ils ont fait leurs besoins dans la couche comme ça on va les changer. C'est un accompagnement qui se fait progressivement et tout au long de l'année.

Une matinée portes ouvertes sera organisée le samedi 8 mars de 9h à 12h. Venez découvrir ce nouvel équipement intercommunal au service des familles avec enfants du Tonnerrois.



Nous sommes allés à la rencontre de Claudine Lemoing, assistante maternelle, afin qu'elle nous parle de son métier

C'est quoi être assistante maternelle pour vous et comment travaillez-vous avec les parents et les enfants ?

Le métier d'assistante maternelle c'est accueillir des enfants dont les parents travaillent, à partir de 3 mois jusqu'à avoir l'âge d'aller à l'école. J'ai vécu ça avec mes enfants j'avais moi-même une assistante maternelle. Je travaillais dans une entreprise métallurgique à Tonnerre en équipe, un peu le matin et un peu le soir. Au moment de la fermeture de l'entreprise je me suis dit pourquoi pas devenir assistante maternelle, j'avais une amie qui était enceinte et qui avait besoin d'un mode de garde, je me suis donc lancée dans cette nouvelle aventure professionnelle. Ça m'a permis d'élever mes enfants tout en continuant de travailler. Aujourd'hui ça fait 23 ans que je suis assistante maternelle et je suis toujours aussi épanouie dans mon travail. J'ai gardé une quarantaine d'enfants dans ma carrière. J'ai des contrats occasionnels (environ 1 mois) et des contrats longue durée. Le plus gros contrat que j'ai est de 42 heures par semaine. Les enfants dont je m'occupe ont, pour beaucoup d'entre eux, des parents qui travaillent dans la vigne. J'ai d'ailleurs gardé des liens avec les enfants que j'ai gardé une fois qu'ils sont devenus adultes, ils me donnent des nouvelles, me parlent de leur évolution, c'est agréable. Je suis beaucoup dans l'échange. Dans un premier temps je propose aux deux parents de venir chez moi pour se rencontrer et discuter de ce qu'ils veulent comme accueil. Je contribue en tant qu'assistante maternelle à l'éducation des enfants en partant de leurs besoins et de ceux de leurs parents. Je participe ainsi à l'éveil des enfants et à la coéducation de l'enfant avec les parents.

Quelles qualités faut-il pour être assistante maternelle ?

Il faut aimer les enfants, ne pas avoir peur des heures, c'est un métier passion, qui demande de l'attention, il faut de la patience et de l'adaptation. Je m'occupe de la toilette, des repas, des activités, des siestes, de l'apprentissage des règles de vie, et je veille à offrir un cadre de sécurité à l'enfant à mon domicile. C'est un métier très réglementé donc il faut se tenir à jour des évolutions.

Pouvez-vous nous décrire une journée type de votre travail ?

Les premiers enfants arrivent à 7h30 et les derniers partent à 18h30. Je gère en moyenne 4 à 5 enfants par jour. Le matin je prépare la maison, bien avant que les enfants n'arrivent. J'aère la maison, je prépare les repas. J'accueille les premiers enfants, ils savent quoi faire en arrivant (les rituels), je discute avec les parents pour savoir comment vont les enfants aujourd'hui. Je laisse l'enfant un peu jouer, je ne mets pas tous les jouets afin de changer selon les jours, puis j'organise un atelier peinture, coloriage ou collage. Ils jouent, je prépare à manger, ils se lavent les mains avant de se mettre à table. Je mange avec les enfants, on est tous ensemble et on discute. Si je dois donner le biberon à un bébé je le fais avec eux. Ensuite, c'est l'heure de la sieste. Ils se réveillent quand ils ont fini leur sieste, puis ils vont goûter (ils sont autonomes). Après cela on fait des jeux ou de la lecture jusqu'à l'arrivée des parents. Je fais ranger les affaires et les jeux utilisés avant leur départ et je range avec eux. J'explique aux parents comment s'est déroulée la journée de l'enfant. Une fois les enfants partis, je prends soin de moi et je vais faire du sport.

La formation, c'est important pour vous ?

Oui, il faut se former tout au long de la vie : sur la petite enfance, la réglementation, l'accueil de l'enfant, suivre des conférences sur des sujets comme le langage avec des orthophonistes et des psychologues, sur le handicap, sur l'alimentation avec un pédiatre. Ça permet de se renouveler et d'acquérir de nouvelles compétences. Je vais à tous les ateliers du Relais Petite Enfance (RPE). L'enfant a besoin de voir autre chose que le domicile de l'assistante maternelle et de rencontrer d'autres personnes, adultes comme enfants, ça les prépare bien à l'école et à la vie en collectivité. C'est aussi important pour moi d'échanger avec d'autres collègues, ce que je peux faire au RPE. Pour mes 50 ans, je me suis offert une VAE sur le CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance. Je le conseille à toutes les assistantes maternelles : ça permet de prendre du recul sur ses pratiques au quotidien et de voir son métier autrement.

Vous souhaitez avoir des renseignements sur le métier d'assistante maternelle ou vous cherchez une assistante maternelle ? Contactez Sophie Guérin, Responsable du Relais Petite Enfance : 03 86 55 10 52 (tapez 2) - rpelilotbambins@ccltb.

1^{ERE} VENTE HOSPICES DES VINS DES DE TONNERRE



TONNERRE | 20 AVRIL 2025 | 9H-11H



Marguerite de Bourgogne

COMMISSAIRE-PRISEUR

DYONNE
Enchères

et en simultané sur  interencheres
Les ventes des commissaires-priseurs

Chablis
Cure, Yonne
& Tonnerrois
OFFICE DE TOURISME

Salon
des **Vins** | 19 et 20
avril
Hospices de
TONNERRE | 2025
WWW.VINEESTONNERROISES.COM

GROUPEMENT
HOSPITALIER
unyon
CH DU TONNERROIS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Géochanvre

En 2014, quand Frédéric Roure, Président de Géochanvre, est arrivée sur le site de Frangey, il est tombé amoureux de cet espace. Il s'est battu pour reconverter cet ancien site industriel et le transformer en créant une entreprise de production de chanvre, un matériau innovant constituant une alternative aux plastiques, en fibres végétales locales, tout en préservant ce "patrimoine industriel" et la mémoire de ceux qui y ont travaillés.

Pour produire du chanvre il faut de l'eau, Lafarge, ancien propriétaire des lieux, pompait 2 millions de m3 d'eau par an, et le climat bourguignon étaient parfait pour implanter Géochanvre ici. Il faut savoir que la plus grosse région de production de chanvre d'Europe est le nord-est de la France. Il y a 35 000 hectares de chanvre en Europe dont 22 000 sur la partie nord-est de la France.

L'activité historique de Géochanvre est le paillage. Le paillage est destiné principalement à l'agriculture : arboriculture, viticulture, maraichage. L'entreprise, basée à Lézinnes, fabrique des rouleaux à partir de fibre de chanvre, issues de chanvrières locales (Champagne-Ardenne, Aube, Sud de la région parisienne). Les clients finaux sont des pépiniéristes, des arboriculteurs, des maraichers, en fonction, de leurs besoins. Géochanvre offre une gamme de produits assez large, le paillage sélectionné sera fonction des besoins en durée de vie, sachant que le paillage est là pour limiter la prolifération des mauvaises herbes, retenir l'eau et amender le sol au final puisqu'aujourd'hui le processus de fabrication est un processus qui est breveté, propre à Géochanvre, qui s'appelle l'Hydroliage. Il permet d'agréger les fibres entre elles avec un jet d'eau haute pression projeté sur les fibres de chanvre pour au final obtenir un produit 100% naturel qui se décompose, ce qui est bénéfique pour le sol. Autre avantage il n'y a aucune chimie dans le processus de fabrication, aucun liant, aucune colle, aucun additif. On obtient donc un produit qui est à la fois biodégradable et biocompostable, certifié ecocert pour l'utilisation de leurs produits en chanvre en agriculture biologique. "On est les seuls à proposer ce type de produits. Il existe sur le marché différents types de paillage, en partant du plus mauvais qui est le plastique, des produits en fibres naturelles comme la jute qui est aussi utilisé en paillage mais la jute (qui est le chanvre indien) est fabriquée à l'autre bout de la planète et ce sont des fibres qui ont besoin d'être retraitées pour être travaillées, donc qui sont trempées dans des produits pétroliers, c'est un peu mieux mais pas encore optimal. **Géochanvre est la seule entreprise en France à produire ce type de paillage végétal.** Géochanvre travaille donc principalement pour l'agriculture mais aussi pour des marchés plus axés industrie comme les revêtements de sol pour l'évènementiel. "On est aussi sur des marchés de packaging, le chanvre est un produit qui a la qualité alimentaire ça veut dire qu'on peut mettre les aliments en contact direct avec le chanvre ça c'est important pour le packaging. Et on aura à terme des marchés pour le bâtiment avec l'utilisation de tapis de chanvre en isolation acoustique, en sous-couche de parquets, ce genre d'applications." Les perspectives de débouchés sont énormes, voilà pourquoi Géochanvre doit augmenter sa production de m2. "On essaye d'embarquer les agriculteurs dans des « itinéraires bas-intrants » de production de chanvre, ce qui veut dire pas de pesticides notamment sur les réseaux de captage donc avoir de l'eau moins polluée. C'est une logique de limiter les intrants sur des itinéraires sans produits phyto et d'accompagner les agriculteurs dans la transition écologique où ils réduisent les intrants sur leurs terres en cultivant du chanvre qui sera mieux rémunéré. On leur fait planter du chanvre qui est bon pour la terre et bon pour leur porte-monnaie.



*Le chanvre est une culture qu'il faut planter dès que le gel est passé, là on va faire du chanvre non-battu, ça aussi c'est nouveau, ça veut dire qu'on ne va pas courir après la graine, on va faire du chanvre uniquement pour la plante, pour la tige, on va faire une culture de fibres végétales que les agriculteurs vont pouvoir récolter fin juillet-début août au lieu d'attendre octobre-novembre pour les ramasser, ça veut dire qu'on leur simplifie la tâche avec des machines beaucoup plus adaptées. Donc c'est plus facile pour les agriculteurs et c'est mieux rémunérateur." Un des objectifs de Géochanvre est d'arriver à éradiquer le plastique pour le remplacer par **le chanvre qui est 100% Made in France, biodégradable et bio compostable.** Ça ne pollue rien ni personne, ça peut servir à d'autres espèces, ce sont donc des bénéfices en plus et ça permet de dépolluer les sols. **Géochanvre a récemment obtenu le prix "Première usine" de l'Etat qui va lui permettre de financer de nouvelles usines et d'augmenter sa production de chanvre à Lézinnes.** Un coup de pouce bienvenue qui agira comme un accélérateur de particules dans le développement des projets de l'entreprise. "J'avais 14 actionnaires au départ de Géochanvre puis en 2021 j'ai fait entrer de nouveaux actionnaires au capital : des fonds d'investissements carbone, de l'Economie Sociale et Solidaire, France Active. Et là, en 2025, on a fait une nouvelle levée de fonds avec des cabinets spécialisés. Pour le moment on produit entre 1,5 millions et 2 millions de m2 mais on ne pourra jamais faire plus dans les conditions actuelles. On va donc refaire une nouvelle usine qui permettra de passer à 20 millions de m2."*

L'entreprise travaille actuellement sur des scénarios d'agrandissement et de construction de plusieurs bâtiments en ossature bois-chaux et chanvre, qui permettront à la fois de montrer ce que sait faire Géochanvre et de travailler avec des entreprises locales. Un cabinet d'étude spécialisé dans la rénovation sera ajouté. Un projet de centrale thermique en co-génération est également à l'étude en lien avec l'entreprise voisine Arbéo. Géochanvre travaille aussi avec des personnes en insertion et des personnes en situation de handicap issues des Esat (Cheney) notamment pour la couture de manchons. "Plus on fait de la quantité plus on peut travailler en intégrant une logique d'insertion, ça nécessite d'avoir des marchés quantitatifs." L'aspect social de l'entreprise est une composante qui rejoint celle de l'économie et de l'écologie pratique mise en place au sein de Géochanvre. Vous souhaitez écrire une nouvelle partie de l'histoire de Géochanvre et participer à son développement ? Géochanvre recrute des commerciaux et conducteurs de ligne.

Plus d'information sur : www.geochanvre.fr

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

de Tonnerre

Après 3 mois de fermeture la déchèterie de Tonnerre a rouvert ses portes le 13 janvier.

Les travaux ont permis la mise aux normes du site et d'apporter des améliorations pour optimiser le tri des matériaux, notamment les nouvelles filières (jeux jouets, articles de bricolage et jardinage, articles de sport et loisirs,...).

L'installation d'une barrière avec contrôle d'accès permettra de renforcer l'efficacité du service et de sécuriser les dépôts en gérant le trafic des véhicules sur le site. L'ouverture de la barrière est activée grâce au passage de votre carte de déchèterie devant le lecteur. Une fois sur le site, l'agent de déchèterie vous accueille pour vérifier votre dépôt et vous diriger vers les bons contenants.

Préparer son passage en déchèterie, le tri et la valorisation des déchets n'en seront que facilités.



Pour gagner du temps voici quelques conseils pour bien préparer votre venue à la déchèterie :

-Avant de vous rendre en déchèterie, triez ce qui est hors d'usage de ce qui peut être donné (réemploi).

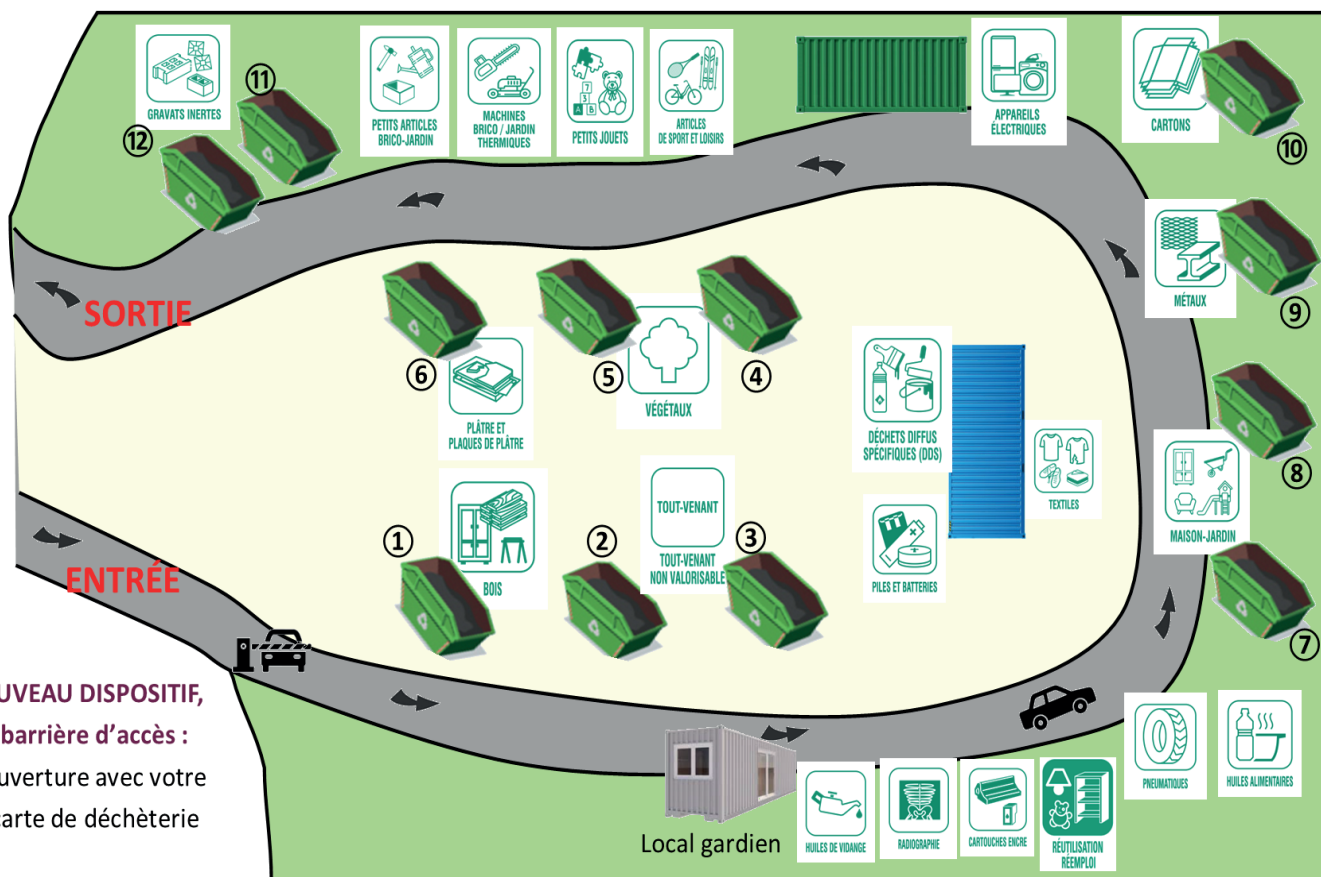
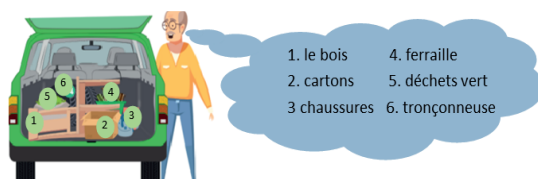
-Débarassez les cartons du polystyrène et des films plastiques et pliez les (cela gagne de la place dans votre voiture et dans la benne)

-Ne mélangez pas les produits dangereux, transportez-les toujours dans un contenant hermétique et de préférence celui d'origine

-Triez vos apports par catégorie et organisez le coffre de votre voiture ou de votre remorque en fonction de l'organisation de la déchèterie (voir le plan ci-dessous).

N'oubliez pas votre carte de déchèterie, elle est obligatoire pour entrer sur le site.

Votre ancienne carte d'accès est toujours valable ! N'hésitez pas à contacter le service Environnement si vous n'avez pas encore de carte au 03 73 91 00 11 ou redavance@ccltb.fr





Depuis le 27 janvier 2025 la déchèterie d'Ancy le Franc a fermé à son tour ses portes pour des travaux d'optimisation et de mise aux normes.

6 mois de fermeture sont prévus car de gros travaux sont attendus. En effet, la déchèterie va s'agrandir pour accueillir 3 nouveaux quais et des espaces de stockage. Pour assurer la défense incendie du site, une réserve souple sera implantée à l'entrée du site. D'autres aménagements comme à Tonnerre sont aussi prévus.

Pendant cette fermeture les usagers pourront se rendre sur les déchèteries de Tonnerre et Rugny aux horaires suivants :

Horaires à partir du 27 janvier 2025 au 3 août inclus						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TONNERRE		9h-12h30	9h-12h30		9h-12h30	9h-12h30
	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h		13h30-17h	13h30-17h
RUGNY			9h-12h30			9h-12h30
				13h30-17h		13h30-17h
Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre fermeture à 18h (sauf en juillet et août)						

Les habitants des 6 communes suivantes : Aisy sur Armançon, Villiers les Hauts, Perrigny sur Armançon, Ravières, Nuits, Cry, **auront accès aux 2 déchèteries de la Communauté de Communes du Montbardois pendant toute la durée des travaux.** La présentation de la carte de déchèterie de la CCLTB sera obligatoire pour entrer.

Déchèterie Montbardois	Du 1er avril au 30 septembre	1er octobre au 31 mars
Lundi	14h-19h	14h-17h
Mardi	9h-12h	9h-12h
Mercredi	7h-12h	8h-12h
Jeudi	9h-12h	9h-12h
Vendredi	14h-19h	14h-17h
Samedi	9h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h

Déchèterie St Germain les Senailly	Du 1er avril au 30 septembre	1er octobre au 31 mars
Mercredi	14h-19h	14h-17h
Vendredi	9h-12h	9h-12h
Samedi	9h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-17h

Le projet de territoire « Synergie Tonnerroise », finalisé en 2022, reflète l'ambition collective d'un territoire résolument tourné vers l'avenir. Élaboré à travers une démarche participative, ce projet a impliqué une large concertation avec les citoyens, les associations, les entreprises, les élus et agents de la Communauté de Communes, ainsi que les partenaires institutionnels.

Au cœur de cette initiative, trois grands enjeux ont été identifiés pour répondre aux besoins du territoire et relever les défis de demain. De ces enjeux découlent trois orientations stratégiques majeures, définies avec et pour les habitants :

- **Développer le maillage des services structurants du territoire**
- **Garantir le vivre ensemble, l'accueil et le dynamisme économique**
- **S'engager dans les transitions sociétales et environnementales**

Cette « feuille de route », portée par les élus de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB), s'inscrit en cohérence avec les grandes orientations de l'État, de la Région et du Département. Grâce à une contractualisation proactive avec ces institutions, des soutiens financiers significatifs ont été mobilisés pour concrétiser des projets structurants au bénéfice des habitants et du territoire.

Des projets concrets pour la transition écologique et énergétique

Ces orientations se traduisent aujourd'hui par des réalisations concrètes, démontrant l'engagement des élus pour une transition écologique et énergétique ambitieuse. Voici quelques exemples marquants pour l'année 2024 :

- La cité éducative et artistique de Tonnerre :

Ce projet emblématique a bénéficié d'un soutien financier conséquent, notamment avec un acompte de 250 000 € sur la subvention totale de 500 000 € octroyée par le Conseil Départemental de l'Yonne. Ce nouveau bâtiment a été conçu pour offrir un accueil optimisé aux usagers de l'école de musique de Tonnerre tout en ouvrant ses portes à d'autres activités artistiques. En cohérence avec les objectifs de transition énergétique, des panneaux photovoltaïques sont installés sur la toiture. Cette initiative permettra non seulement de réduire les dépenses énergétiques, mais aussi de redistribuer l'énergie produite vers d'autres bâtiments de la CCLTB. Un exemple concret d'alliance entre développement culturel et durabilité.

- Rénovation thermique et accessibilité :

Des aides de l'État, dans le cadre du Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE), ont permis de financer des projets essentiels tels que :

o À Tanlay, les travaux de rénovation thermique d'un bâtiment communal regroupant la mairie, une salle de classe, un logement et la bibliothèque municipale. Ce projet, soutenu par le Fonds Vert, vise à réduire l'empreinte énergétique tout en modernisant les équipements.

o À Cry-sur-Armançon, un cheminement piéton accessible reliant le cimetière, la maison des associations et la mairie a été réalisé. Ce projet, soutenu par la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), prend en compte les besoins des personnes à mobilité réduite, améliorant ainsi l'inclusion et la qualité de vie.

14. LE TONNERROIS EN BOURGOGNE N°21 - FEVRIER-MARS-AVRIL 2025



Une mobilisation collective pour l'avenir du territoire

Le dynamisme du Tonnerrois ne s'arrête pas là. En 2025, une enveloppe de 970 731 € a été fléchée par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté pour soutenir divers projets locaux. Parmi eux :

- À Tanlay et Saint Vinnemer, des travaux d'aménagement sont prévus, notamment pour la réhabilitation de la ruche industrielle de l'ancienne manchesterie, un projet à fort impact environnemental.

La CCLTB joue un rôle central en tant que facilitateur et interface entre les communes et les co-financeurs. En accompagnant plus de 40 projets portés par 18 communes lors d'un comité de programmation pour les actions de 2025, les élus réaffirment ici leur engagement en faveur d'un développement harmonieux et durable.

Vers un cadre de vie renouvelé

Ces initiatives illustrent parfaitement la vision portée par les élus : un territoire où transition écologique et amélioration du cadre de vie se conjuguent au bénéfice des habitants. Rénovation énergétique des bâtiments publics, développement des services de proximité, inclusion et accessibilité... autant de priorités qui renforcent l'attractivité du Tonnerrois tout en répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Ensemble, grâce à une coopération étroite entre élus, habitants et partenaires, le Tonnerrois se transforme pour devenir un modèle de territoire durable et solidaire, où qualité de vie et respect de l'environnement vont de pair.



Facilitez vos démarches administratives avec France Services !

Vous avez besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ? Bonne nouvelle ! Les espaces France Services d'Ancy-le-Franc et de Tonnerre sont là pour vous accompagner.

France Services, c'est un guichet unique de proximité, conçu pour simplifier la vie des habitants en leur offrant un accompagnement personnalisé. Que ce soit pour des questions liées à la CAF, la CPAM, France Travail, la MSA, URSSAF (depuis le 1er janvier 2025), la poste, les impôts, ou encore l'obtention de documents administratifs..., des agents formés sont présents pour vous guider. Un accès aux outils de communications (téléphone, informatique) vous est également proposé.

Une qualité de service garantie

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) ont évolué en 2019 pour devenir France Services, un label porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et financé par l'État. Ces structures répondent à des critères exigeants pour assurer un accompagnement optimal.

En 2024, les France Services d'Ancy-le-Franc et de Tonnerre, gérés par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB), ont passé un audit rigoureux en vue du renouvellement de leur label, garantissant ainsi une qualité de service de haut niveau.

4 ambitions clés pour un service public moderne et accessible

- Un retour du service public au cœur des territoires, pour réduire les inégalités d'accès aux services administratifs.
- Un accompagnement humain et de proximité, avec des agents d'accueil formés pour guider les usagers, notamment dans l'usage du numérique.
- Une qualité de service garantie, grâce à une formation continue des agents et un standard uniforme d'accompagnement.

France Services c'est un espace convivial et moderne, qui dé-poussière l'image des services publics en proposant un accueil chaleureux et des services diversifiés.

Le plus de l'espace France Services d'Ancy-le-Franc

L'espace France Services d'Ancy-le-Franc se distingue par l'intégration d'une agence postale intercommunale au sein des locaux de la CCLTB. Ce service supplémentaire facilite encore davantage l'accès aux prestations essentielles du quotidien.

**Contactez votre France Services du Tonnerrois
France Services d'Ancy-le-Franc**

Adresse : 11, place Clermont-Tonnerre – 89160 Ancy-le-Franc
Mail : franceservicesalf@ccltb.fr
Téléphone : 03.86.75.01.33

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 7h45- 13h / 14h- 17h30
- Mercredi : 7h45- 12h30
- Jeudi : 7h45- 13h
- Vendredi : 13h30- 18h
- Samedi : 7h45- 12h30

France Services de Tonnerre

Adresse : Immeuble Sémaphore, 2 avenue de la Gare – 89700 Tonnerre
Mail : msap@ccltb.fr
Téléphone : 03.86.54.87.00

Horaires d'ouverture :

- Lundi-mardi-jeudi : 08h30-12h / 13h30-17h
- Mercredi : 8h30-12h
- Vendredi : 13h30-17h
- Permanence à Tanlay : 1, rue Haute des Fossés- 89430 (mardi matin).

N'attendez plus ! Rendez-vous dans votre France Services pour un accompagnement personnalisé et simplifiez vos démarches administratives en toute sérénité.



RÉGIS LHOMME, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE
ET SES VICE-PRÉSIDENTS VOUS SOUHAITENT UNE

MERVEILLEUSE ANNÉE

2025



La Cité Educative et Artistique, un nouvel équipement d'avenir pour les habitants du Tonnerrois